06-ÉCONOMIE
PARTAGER
AIDER

01-TEMPS
TEMPS
JOUR

PALESTINE

06-ÉCONOMIE
PARTAGER

03-SOCIÉTÉ
HUMAIN
PEUPLE



06-ÉCONOMIE
PARTAGER
AIDER

01-TEMPS
TEMPS
JOUR

PALESTINE

06-ÉCONOMIE
PARTAGER

03-SOCIÉTÉ
HUMAIN
PEUPLE



06-ÉCONOMIE
PARTAGER
AIDER

01-TEMPS
TEMPS
JOUR

PALESTINE

06-ÉCONOMIE
PARTAGER

03-SOCIÉTÉ
HUMAIN
PEUPLE



06-ÉCONOMIE
PARTAGER
AIDER

01-TEMPS
TEMPS
JOUR

PALESTINE

06-ÉCONOMIE
PARTAGER

03-SOCIÉTÉ
HUMAIN
PEUPLE



29 novembre – Journée de solidarité avec le peuple palestinien

En 1977, l’Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général de l’ONU d’organiser chaque année, en consultation avec le Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, une Journée de solidarité avec le peuple palestinien. La date du 29 novembre a été retenue en raison de sa signification particulière pour le peuple palestinien. En effet, ce jour-là en 1947, l’Assemblée générale a adopté, la résolution qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États (…) À cette occasion, elle a également encouragé les États Membres à continuer d’apporter un large soutien aux activités organisées pour marquer la Journée et d’attirer activement l’attention sur ces événements commémoratifs.

29 novembre – Journée de solidarité avec le peuple palestinien

En 1977, l’Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général de l’ONU d’organiser chaque année, en consultation avec le Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, une Journée de solidarité avec le peuple palestinien. La date du 29 novembre a été retenue en raison de sa signification particulière pour le peuple palestinien. En effet, ce jour-là en 1947, l’Assemblée générale a adopté, la résolution qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États (…) À cette occasion, elle a également encouragé les États Membres à continuer d’apporter un large soutien aux activités organisées pour marquer la Journée et d’attirer activement l’attention sur ces événements commémoratifs.

29 novembre – Journée de solidarité avec le peuple palestinien

En 1977, l’Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général de l’ONU d’organiser chaque année, en consultation avec le Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, une Journée de solidarité avec le peuple palestinien. La date du 29 novembre a été retenue en raison de sa signification particulière pour le peuple palestinien. En effet, ce jour-là en 1947, l’Assemblée générale a adopté, la résolution qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États (…) À cette occasion, elle a également encouragé les États Membres à continuer d’apporter un large soutien aux activités organisées pour marquer la Journée et d’attirer activement l’attention sur ces événements commémoratifs.

29 novembre – Journée de solidarité avec le peuple palestinien

En 1977, l’Assemblée générale des Nations Unies a prié le Secrétaire général de l’ONU d’organiser chaque année, en consultation avec le Comité pour l’exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, une Journée de solidarité avec le peuple palestinien. La date du 29 novembre a été retenue en raison de sa signification particulière pour le peuple palestinien. En effet, ce jour-là en 1947, l’Assemblée générale a adopté, la résolution qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États (…) À cette occasion, elle a également encouragé les États Membres à continuer d’apporter un large soutien aux activités organisées pour marquer la Journée et d’attirer activement l’attention sur ces événements commémoratifs.